

**ENVIRONNEMENT, EAU — TROPHÉE ZÉRO PHYT'EAU : 27
COMMUNES LAURÉATES EN 2021**

Au cours de la cérémonie de remise des trophées Zéro Phyt'eau du mercredi 29 septembre, le Département a récompensé 27 communes seine-et-marnaises pour avoir arrêté totalement l'utilisation des produits phytosanitaires dans l'entretien de leurs espaces publics. Retour.



Créé le: 29/09/2021

- Mis à jour le : 29/09/2021

Les communes récompensées

C'est dans la cour du château médiéval de Blandy-les-Tours que s'est déroulée la cérémonie de remise des trophées Zéro Phyt'eau, organisée par le Département de Seine-et-Marne mercredi 29 septembre. Créé en 2013 dans le cadre des actions préventives du Plan Départemental de l'Eau 2012-2016, ce trophée récompense les colle

activités territoriales qui n'utilisent plus de produits phytosanitaires depuis au moins 2 ans pour l'entretien de leurs espaces publics.

Au cours de la cérémonie, plusieurs communes ont fait un retour d'expérience sur leurs actions zéro-phyto en présentant des solutions écoresponsables. Par exemple, la commune de Villiers-sous-Grez a utilisé le fleurissement durable et participatif en employant des méthodes d'enherbement et de paillage. Autre exemple à suivre : l'usage des végétaux locaux et aromatiques par le Conservatoire national des plantes de Milly-la-Forêt.

LAURÉATS 2021

En 2021, les communes lauréates sont par ordre alphabétique : Arville, Bombon, Communauté de communes Moret-Seine-et-Loing, Champdeuil, Chanteloup-en-Brie, Courtacon, Crecy-la-Chapelle, Fromont, Fulbain, La Ferte-sous-Jouarre, La Tombe, Livry-sur-Seine, Lizy-sur-Ourcq, Messy, Mitry-Mory, Nanteau-sur-Lunain, Othis, Quiers, Saint-Germain-Laxis, Saint-Pierre-les-Nemours, Samoreau, Souppes-sur-Loing, Vaux-le-Peniel, Vert-Saint-Denis, Villenoy, Villeparisis et Voinsles.

L'impact des produits phytosanitaires sur le vivant

Herbicides, fongicides, insecticides, ou encore produits de biocontrôle... Tous ces produits phytosanitaires utilisés contre les herbes indésirables, les insectes nuisibles et les champignons parasites, sont majoritaires dans l'agriculture intensive mais sont aussi répandus dans les zones non agricoles.

Pourtant, nul ne l'ignore : les produits phytosanitaires, communément appelés « pesticides », sont extrêmement dangereux pour la santé et l'environnement. Leurs substances toxiques s'infiltrant dans les sols et polluant l'eau que l'on boit ou que l'on utilise pour arroser les plantes.

[Comme le rappelle le ministère de l'agriculture et de l'alimentation](https://agriculture.gouv.fr/prevention-des-risques-chimiques-produits-phytosanitaires-et-autres)(<https://agriculture.gouv.fr/prevention-des-risques-chimiques-produits-phytosanitaires-et-autres>), « certains produits [chimiques] sont susceptibles de causer des maladies graves ou irréversibles [...] et peuvent avoir des conséquences néfastes sur l'environnement ». C'est pourquoi le Département de Seine-et-Marne sensibilise, accompagne et récompense les communes engagées dans leur démarche zéro-phyto.

PUBLICATIONS



GUIDES

Guide éco-gestes 2020 : jardins

Lorsque vous cultivez votre jardin, vous pouvez mettre en place des gestes très simples pour limiter votre impact sur l'environnement, favoriser la faune et la flore pour créer ainsi un véritable écosystème et profiter d'une récolte de produits frais et sains durant plusieurs saisons !



TÉLÉCHARGEMENT



PDF - 834.65

KO